



**HAL**  
open science

## Éditorial. Démobiliser les classes populaires

Virginie Baby-Collin, Anne Clerval, Julien Talpin

► **To cite this version:**

Virginie Baby-Collin, Anne Clerval, Julien Talpin. Éditorial. Démobiliser les classes populaires. *Espaces et sociétés* (Paris, France), 2021, *Espaces et sociétés*, n° 183 (2), pp.9-15. 10.3917/esp.183.0009 . hal-03507495v2

**HAL Id: hal-03507495**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-03507495v2>**

Submitted on 28 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Éditorial. Démobiliser les classes populaires

Virginie Baby-Collin, Anne Clerval, Julien Talpin

DANS ESPACES ET SOCIÉTÉS 2021/2 (N° 183), PAGES 9 À 15

ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 0014-0481

ISBN 9782749272252

DOI 10.3917/esp.183.0009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2021-2-page-9.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Érès.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



I

DÉMOBILISER  
LES CLASSES  
POPULAIRES





## Éditorial

# Démobiliser les classes populaires

*Virginie Baby-Collin*  
*Anne Clerval*  
*Julien Talpin*

Les violences policières et les opérations de maintien de l'ordre lors des mobilisations sociales ont acquis une visibilité sans précédent dans le débat public ces dernières années. Des manifestations contre la loi Travail en 2016 au mouvement des Gilets jaunes, de la mort de Rémi Fraisse à cause d'une grenade de désencerclement à Sivens en 2014 aux mobilisations antiracistes à l'initiative du comité La vérité pour Adama en juin 2020, les pratiques policières et la répression de l'action collective ont fait l'objet de débats et de controverses, le plus souvent pour interroger leur légitimité, étant ainsi constituées en problème public. Ces phénomènes commencent à donner lieu à des travaux de sciences sociales visant à documenter les modalités et conséquences de ces pratiques répressives tant sur l'espace (Bony, Froment-Meurice et Lecoquierre, 2021) que sur les mobilisations et les militant-e-s (Codaccioni, 2019 ; Fillieule et Jobard, 2020). Ce numéro d'*Espaces et Sociétés*, nourri par ce contexte et mû par ces interrogations démocratiques, procède néanmoins à un triple décalage par rapport à la façon dont la question de la répression a été pensée et conceptualisée par les sciences sociales, permettant, nous l'espérons, d'éclairer sous un nouveau jour ces problématiques. Pour commencer, il dépasse la seule répression en s'intéressant aux différentes dimensions de

la démobilisation. Ensuite, il se concentre sur les mobilisations des classes populaires. Enfin, il explore la dimension spatiale de la démobilisation des classes populaires.

Tout d'abord, en mettant en avant la notion de démobilisation, il s'agit d'adopter une perspective large sur la façon dont l'encadrement institutionnel des contestations populaires façonne leur devenir. Cet encadrement institutionnel, ainsi que l'illustrent les articles rassemblés ici, ne se restreint pas au seul maintien de l'ordre et à l'institution policière. Par les processus de qualification et de disqualification des militant-e-s, l'accès ou non à certains espaces et ressources, les formats routiniers de la participation ou encore la construction de frontières entre groupes sociaux, les pouvoirs publics – des élus locaux à l'État, en passant par les acteurs intermédiaires, agents et fonctionnaires, directions d'hôpital – et privés – entreprises de nettoyage ou centrales syndicales – contribuent à la démobilisation des collectifs. Les formes plus dures de répression – gardes à vue, amendes, gazages, etc. –, notamment dans le cas des Gilets jaunes, ne sont évidemment pas absentes des enquêtes rassemblées dans ce dossier, mais elles participent d'un spectre plus large des modalités de contrôle et de « pacification » des mobilisations (Earl, 2013). La notion de démobilisation permet en outre de rompre avec une approche trop intentionnaliste de ces processus qui ne sont pas toujours le fruit d'une volonté répressive explicite ou d'une intention de maintenir le *statu quo*. La démobilisation est fréquemment le résultat de routines administratives et politiques, de socialisations spatiales ou professionnelles. En ce sens, ce dossier offre un regard ample sur les conditions de la participation au jeu démocratique des groupes sociaux dominés.

En effet, c'est le deuxième parti pris de ce dossier, nous avons fait le choix de nous concentrer sur des mobilisations émanant de classes populaires. Dans un contexte où celles-ci sont souvent présentées comme « apathiques », « dépolitisées » ou « aliénées », nous nous intéressons aux contraintes – symboliques, sociales et spatiales – auxquelles les classes populaires se heurtent et qui peuvent expliquer l'invisibilité ou la rareté de leurs mobilisations. Par « mobilisations populaires », nous entendons des actions collectives issues des classes populaires (Siblot *et al.*, 2015), donc portées par des « groupes qui se définissent par la conjonction d'une position sociale dominée et de formes de séparation culturelle » (Schwartz, 2011). Les articles réunis ici s'intéressent ainsi à différentes fractions des milieux populaires : résident-e-s de campings, infirmières et personnels soignants, femmes racisées disposant de contrats précaires dans des entreprises de nettoyage, habitant-e-s de quartiers populaires ou de communes rurales ou encore collectifs Gilets jaunes composés de groupes hétérogènes (retraité-e-s, chômeurs et chômeuses, employé-e-s, ouvriers et ouvrières commerçant-e-s, petits patrons...). Cette diversité illustre la pluralité, et parfois la fragmentation, des classes populaires dans la France contemporaine (Siblot *et al.*, 2015).

À défaut d'une étude comparative systématique, il est difficile de trancher la question du traitement spécifique qui serait réservé à certaines fractions des classes populaires, du fait des assignations dont elles font l'objet ou de leurs espaces d'ancrage. Plusieurs textes (comme ceux de Lorenzo Barrault-Stella et de Gaspard Lion) montrent néanmoins comment les pouvoirs publics locaux tentent d'opposer les fractions les plus stabilisées – tant du point de vue social que résidentiel – des classes populaires et les groupes plus précarisés, afin d'y trouver un ressort de démobilisation.

Certains articles du dossier mettent également en évidence le rôle inégal des acteurs syndicaux dans l'encadrement des espaces de mobilisations. Ils apparaissent ainsi peu présents dans les espaces du quotidien de l'hôpital investis par les collectifs de travailleurs et travailleuses des urgences, plus soucieux d'un niveau macro de représentation peu ancré dans les dimensions concrètes de l'espace hospitalier, comme le soulignent Déborah Ridet et Ivan Sainsaulieu. À l'inverse, leur rôle essentiel dans la réussite des mobilisations des femmes de ménage des hôtels marseillais étudiées par Saphia Doumenc est lié à leur fort investissement par des collectifs communautaires (ici cap-verdiens) très présents dans le secteur du nettoyage et à leurs permanences régulières sur les lieux de travail. En revanche, l'isolement des structures sociales locales explique en grande partie l'échec de la mobilisation lyonnaise.

La lecture de l'encadrement institutionnel des classes populaires est également spatiale, interrogeant l'éventuelle spécificité des processus de démobilisation selon les terrains enquêtés. Dans des espaces denses comme ceux des quartiers populaires des métropoles, l'encadrement de la contestation se fait de façon rapprochée par certains agents institutionnels quand la domination institutionnelle dans un territoire moins dense (un village des Hautes-Alpes étudié par Lorenzo Barrault-Stella) s'effectue à distance, par la médiation de la petite bourgeoisie locale. Dans les deux cas, néanmoins, la démobilisation s'appuie sur des relations de proximité – assurées directement ou indirectement par les institutions – permettant une connaissance précise des rapports sociaux localisés ainsi qu'un savoir fin de la stratification des groupes populaires nécessaire à leur isolement, cooptation ou division.

Le troisième parti pris de ce dossier est en effet d'interroger la façon dont les dynamiques sociospatiales structurent les processus de démobilisation et dont l'espace lui-même est mobilisé pour étouffer ou affaiblir l'action collective. Alors qu'une attention croissante est accordée ces dernières années au rôle de l'espace dans les dynamiques contestataires (Ripoll, 2008 ; Combes, Garibay et Goirand, 2015), celui-ci pouvant être constitué en ressource propice à l'engagement (Hmed, 2009), en objet ou enjeu d'une mobilisation, nous renversons ici la focalisation en nous intéressant à la façon dont l'espace peut être utilisé pour démobiliser les groupes populaires, poursuivant ainsi les réflexions sur les rapports sociaux spatialisés (Sauvadet et Bacqué, 2011) et la dimension spatiale des rapports sociaux (Veschambre et Ripoll, 2005 ;

Backouche *et al.*, 2011). À la suite de travaux ayant montré comment les politiques de rénovation urbaine et de « mixité sociale » contribuent à la démobilité par la dispersion de classes populaires (Kipfer, 2015 ; Gilbert, 2020), ce dossier s'intéresse plus largement à la dimension spatiale de la démobilité. Si la forme urbaine peut-être plus ou moins propice à la délibération collective, comme l'établissent des travaux sur les places publiques (Zask, 2018), les articles ici réunis démontrent également comment la production de l'espace – à l'instar de l'hausmannisation et de la création d'artères commerçantes dans les villes – façonne les (im)possibilités d'action collective.

C'est ce que souligne Américo Mariani dans son texte sur les Gilets jaunes toulousains. Il décrit comment le contrôle différencié de l'espace structure les mobilisations, à travers le choix des trajets de manifestations, mais aussi de dispositifs urbanistiques, contribuant à l'(in)visibilisation de certaines mobilisations. Outre le fait de les reléguer aux marges du centre-ville – ce que les manifestants parviendront à contester –, cette invisibilisation passe aussi par l'effacement des traces que laissent les cortèges sur leur passage. Les pouvoirs publics investissent en effet d'importants moyens pour nettoyer tags et slogans dans les rues commerçantes du centre-ville, vitrine dont l'aménagement est la marque du pouvoir municipal et d'une logique de gestion néolibérale. Le nettoyage des rues, devenu censure des messages inscrits dans l'espace public, est ainsi lu comme une forme de dispositif policier visant à maintenir à distance la menace qui pèse sur l'ordre existant, à empêcher la consolidation d'un « contre espace public » populaire au cœur de la ville. La lutte pour l'espace, pour le contrôle des messages qui peuvent s'y inscrire, est également une lutte pour la visibilité, tant des groupes que de leurs mobilisations. Les tactiques d'effacement de la contestation se retrouvent chez les élus locaux qui s'opposent aux résident-e-s du camping étudié-e-s par Gaspard Lion. L'action de la municipalité va de l'arrêt délibéré de l'entretien des espaces communs du camping à sa fermeture, en passant par les interruptions de l'alimentation en eau ou électricité des emplacements occupés par les résident-e-s, manifestant une gradation des répertoires d'action agissant directement sur l'espace résidentiel des populations contestataires.

Le contrôle de l'espace apparaît décisif dans l'affirmation et le déploiement de plusieurs mobilisations étudiées ici, comme dans leur devenir, qu'il s'agisse du centre-ville toulousain ou des ronds-points occupés par les Gilets jaunes suivis dans les articles d'Américo Mariani d'un côté, de Loïc Bonin et Pauline Liochon de l'autre, des salles de pause et de travail de l'hôpital étudiées par Déborah Ridet et Ivan Sainsaulieu, ou des lieux choisis pour la contestation dans le milieu du nettoyage dans le texte de Saphia Doumenc.

Alors que de nombreux travaux ont souligné le rôle des sociabilités informelles dans les processus de résistance et l'enclenchement de mobilisations, ces sociabilités ont besoin de lieux pour s'épanouir. Déborah Ridet et Ivan Sainsaulieu montrent que quand la direction de l'hôpital éloigne la salle de



pause des soignants des lieux de travail – en l’installant à côté des vestiaires, empêchant ainsi son usage en dehors des pauses déjeuner –, quand elle impose que ses panneaux d’affichage soient désormais réservés à des informations relatives à l’organisation du travail et non plus à d’autres échanges, ou quand elle y multiplie les visites imprévues, elle empêche la constitution d’espaces de mobilisation. La multiplication des réunions, dans une logique managériale hospitalière, achève de réduire les moments de pause propices à l’émergence de contestations collectives. Le contrôle sur l’espace comme sur le temps des salarié-e-s, *a fortiori* dans des services d’urgence fonctionnant de manière continue et selon le principe de la réquisition, est un des outils essentiels de l’affaiblissement des pratiques contestataires. La comparaison entre deux mobilisations aux devenirs contrastés dans le secteur hôtelier, conduite par Saphia Doumenc, indique à quel point l’existence d’espaces de coprésence des employées à Marseille – et notamment la résidence des salariées dans un même quartier ainsi que la fréquentation des mêmes écoles, commerces ou marchés – soutient la mobilisation. La « centralité populaire » (Collectif Rosa Bonheur, 2019) constitue ici une ressource d’action collective qui semble à l’inverse faire défaut à Lyon. Le choix des travailleuses de manifester devant les hôtels, et non devant les sociétés de nettoyage qui sont pourtant leurs employeurs, met en évidence à quel point le lieu de la mobilisation et sa visibilité publique sont essentiels pour permettre leur aboutissement.

Ces espaces de mobilisation, constitués en propre par leurs acteurs et leurs actrices, sont attaqués par les pouvoirs publics pour contrecarrer les velléités contestataires. On voit ainsi toute la précarité des ronds-points des Gilets jaunes qui, en dépit de la construction de cabanes et d’espaces propres, à la fois ressources de la mobilisation et source de sa vulnérabilité, ne pourront perdurer face à l’acharnement croissant de la gendarmerie. L’objectif de cette dernière est surtout, après la rencontre cordiale, la cooptation et la négociation, de mettre fin à la mobilisation en lui ôtant son espace d’expression. L’encadrement se fait physique, par la délimitation de l’espace de rassemblement – parfois à quelques centimètres près, comme sur le rond-point de Camon, dans l’article de Loïc Bonin et Pauline Liochon – ou du trajet des cortèges. La répression est progressive, allant du contrôle de l’espace à la destruction des cabanes des Gilets jaunes, destruction qui altère durablement les réseaux de sociabilité du mouvement, construits à partir de l’espace du rond-point. L’encadrement des mobilisations est également temporel, en fractionnant par exemple les moments et la durée des pauses dans travail à l’hôpital. Les institutions, et les normes d’encadrement des travailleurs, s’avèrent ici intraitables tant elles semblent avoir conscience – bien que leurs points de vue soient peu représentés dans les articles – de l’enjeu symbolique décisif que constitue la maîtrise du temps et de l’espace.

Enfin, ce dossier interroge comment la démobilisation, ou la mobilisation sélective de certains groupes, façonne en retour le rapport à l’espace (ici au

quartier et à la ville) d'autres groupes sociaux, comme les hommes maghrébins de confession musulmane dans l'article de Marion Lang. Son enquête dans le quartier Malpassé à Marseille explique comment ces derniers sont laissés à l'écart des espaces institués de participation comme la table de quartier, à cause de la focalisation des échanges sur certains enjeux, notamment urbanistiques, qui les intéressent peu. Elle relève à quel point cette marginalisation contribue à les cantonner à l'espace de la mosquée, perçue comme un refuge protecteur. À ce titre, les pratiques spatiales de certains groupes minorisés, à rebours des discours sur leur « communautarisme » ou leur « séparatisme », apparaissent contraintes et souvent subies, ce qui n'implique pas pour autant la passivité des acteurs et des actrices. Gaspard Lion souligne, quant à lui, non seulement comment l'étouffement de la mobilisation passe par la dispersion spatiale des résident-e-s un temps mobilisé-e-s – ce qui rendra de futurs engagements encore plus improbables – mais aussi combien la répression institutionnelle approfondit une résignation populaire nourrie par un sentiment d'illégitimité que ne peut qu'entretenir l'échec de la lutte. À l'inverse, le cas marseillais étudié par Saphia Doumenc montre comment la mémoire des luttes victorieuses s'avère décisive dans l'entretien de la mobilisation.

Les recherches dont rend compte ce dossier sont le fruit d'enquêtes conduites au long cours, produites par des chercheurs et des chercheuses en sciences sociales et politiques, mobilisant des méthodologies qualitatives qui font la part belle à l'observation, à la participation aux activités et aux luttes observées sur plusieurs mois voire plusieurs années, et aux entretiens formels et informels avec les acteurs et les actrices. Elles témoignent de l'importance de la connaissance fine de ces derniers et ces dernières ainsi que de leurs luttes au quotidien pour envisager les ressorts violents, mais aussi discrets, des processus institutionnels, administratifs, politiques et policiers de démobilitation des classes populaires, au sein desquels la dimension spatiale du contrôle s'avère fondamentale.

## BIBLIOGRAPHIE

- BACKOUCHE Isabelle, RIPOLL Fabrice, TISSOT Sylvie, VESCHAMBRE Vincent éd., 2011, *La Dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BONY Lucy, FROMENT-MEURICE Muriel, LECOQUIERRE Marion, 2021, « Les dimensions spatiales du maintien de l'ordre. Introduction », [en ligne], *Carnets de géographes*, n° 15, [DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.7553>].
- CODACCIONI Vanessa, 2019, *Répression*, Paris, Textuel.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2019, *La Ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COMBES Hélène, GARIBAY David, GOIRAND Camille éd., 2015, *Les Lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester*, Paris, Karthala.

- EARL Jennifer, 2013, « Social control », D. Snow, D. Della Porta, B. Klandermans, D. McAdam éd., *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 582-585.
- FILLIEULE Olivier, JOBARD Fabien, 2020, *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Seuil.
- GILBERT, Pierre, 2020, « Fragmenter la population et défaire les collectifs militants. La rénovation urbaine comme dispositif de désarmement des mobilisations collectives », S. Dechézelles, M. Olive, éd., *Politisation du proche. Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 85-104.
- HMED Choukri, 2009, « Espace géographique et mouvements sociaux », O. Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 220-227.
- KIPFER Stefan, 2015, « Démolition et contre-révolution : la rénovation urbaine dans la région parisienne », [en ligne], *Période*, 5 octobre [URL : <http://revueperiode.net/demolition-et-contre-revolution-la-renovation-urbaine-dans-la-region-parisienne/>], consulté le 9 septembre 2021.
- RIPOLL Fabrice, 2008, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 134, p. 83-97.
- SAUVADET Thomas, BACQUÉ Marie-Hélène éd., 2011, « Usages populaires de l'espace », *Espaces et sociétés*, vol. 1-2, n° 144-145.
- SCHWARTZ Olivier, 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », [en ligne], *La vie des idées*, 13 septembre 2011, [URL : <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>], consulté le 9 septembre 2021.
- SIBLOT Yasmine, RENAHY Nicolas, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier, 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- VESCHAMBRE Vincent, RIPOLL Fabrice éd., 2005, dossier « L'appropriation de l'espace. Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », *Noroi*, n° 195.
- ZASK Joëlle, 2018, *Quand la place devient publique*, Paris, Le Bord de l'eau.